

**M. Nicolas Hulot**

Ministère de la Transition écologique et  
solidaire

246, boulevard Saint Germain

75700 PARIS

Objet : demande de rendez-vous

Montreuil, le 24 mai 2017

Monsieur le ministre, cher Nicolas Hulot,

Nous vous écrivons aujourd'hui pour plaider la cause des usagers en deux-roues motorisés en agglomération, notamment ceux qui utilisent régulièrement un deux-roues de plus de 15 ans dans leurs déplacements quotidiens.

Ce qui nous préoccupe, c'est le dispositif « zones à circulation restreinte » relatif aux enjeux de la protection de l'atmosphère, suite au vote de la loi cadre sur la transition énergétique adoptée en août 2015 par le Parlement français.

Motards, scootéristes, usagers de deux-roues motorisés et avant tout citoyens, nous sommes tout autant que vous attachés à la préservation d'un environnement sain et durable pour tous, tant aujourd'hui que pour les générations à venir. Nous sommes, comme des millions d'humains dans le Monde, inquiets des dégâts irréversibles que les activités humaines, commerciales et industrielles engendrent. Comme tous les gens soucieux du respect de la nature, nous trions nos déchets, nous évitons les gaspillages, nous économisons l'énergie, nous nous comportons et élevons nos enfants dans l'idée que la Terre est notre mère commune et qu'il faut l'aimer et la respecter.

Pour autant, nous protestons contre l'actuel dispositif des zones à circulation restreinte en agglomération qui interdit l'usage de nos motos et scooters un peu anciens, au motif que ces engins ne correspondent pas aux normes les plus sévères actuellement en vigueur sur les émissions polluantes des moteurs à combustion interne. Nous ne contestons pas que nos deux-roues émettent des gaz nocifs (comme tous les engins à moteur), mais nous considérons que cette pollution est bien moindre que de mettre au rebut nos véhicules pour les remplacer par des neufs, ce qui constitue également une sélection par l'argent... et là, c'est une attaque au principe de solidarité auquel nous sommes, vous et nous, très attachés !

« *Les motards aussi doivent faire des efforts* », nous disent tous ceux qui sont jusqu'à présent restés sourds à nos alertes. Mais se déplacer en deux-roues quotidiennement pour se rendre à son travail, c'est déjà un effort, c'est déjà une contribution à une meilleure fluidité du trafic et si les deux-roues motorisés sont en nombre croissant dans nos grandes villes, c'est bien parce que c'est un des meilleurs moyens pour éviter la voiture ou lorsque le recours aux transports en communs ou au vélo ne correspond pas aux besoins de nos déplacements qui sont des déplacements contraints.

Vous avez assez roulé à moto pour comprendre mieux que personne qu'une moto dans le trafic, c'est déjà une voiture de moins dans le trafic... qu'une moto est en moyenne six fois plus légère qu'une auto, qu'elle présente un taux d'occupation de 50% avec son seul conducteur quand une voiture en ville est généralement utilisée avec une seule personne à bord pour une capacité d'import de cinq places. Vous qui roulez encore régulièrement en scooter électrique, on ne va pas vous expliquer que l'on peut stationner quatre deux-roues motorisés sur un seul emplacement auto... et bien que vous ayez opté pour le moteur à électrons, vous savez bien encore que nos motos ne carburent pas au gasoil, carburant mis en cause par les promoteurs des ZCR pour ses émissions de particules fines.

Face à ces enjeux, tout le monde parle aujourd'hui de « mobilités alternatives »... mais utiliser un deux-roues motorisé pour se déplacer en agglomération, c'est déjà une alternative !

Nos voisins européens qui ont mis en place des « low emission zone » depuis plusieurs années déjà ont eu la sagesse et le bon sens de laisser les deux-roues motorisés libres de circuler... à Londres, le centre-ville payant reste accessible gratuitement aux motos qui peuvent en plus utiliser les voies de bus, pour la sécurité des usagers en deux-roues motorisés. C'est également le cas à Madrid ou à Barcelone, une ville exemplaire dans l'accueil et la sécurité des usagers à deux-roues.

A Paris, Lyon ou Marseille, que feront les propriétaires de deux-roues mis en circulation avant 1999 quand ils seront interdits de séjour (sous peine de fortes amendes) à partir du 1<sup>er</sup> juillet prochain ? Vont-ils reprendre leur voiture moderne et ainsi contribuer davantage aux congestions de trafic, donc aux embouteillages et donc à la pollution ? Vont-ils s'endetter pour acquérir un véhicule neuf dont la fabrication entraîne plus de pollution globale que ce que leur vieux deux-roues ne génère de pollution locale ? Vont-ils reprendre des transports en commun déjà saturés aux heures de pointe, transports en commun dont l'accès nécessite souvent, en grande banlieue, l'usage d'un véhicule à moteur pour rejoindre une ligne ou une tête de station ? L'éradication de ces vieux deux-roues à seule fin idéologique et en vertu de principes dogmatiques peut-elle contribuer à faire reculer la pollution atmosphérique en ville ? Allons donc !

Alors que les enjeux écologiques n'ont jamais été aussi cruciaux qu'aujourd'hui (le syndrome du Titanic !), il nous semble fondamental d'associer chacun à agir en faveur de notre bien commun qu'est l'Environnement... et pour cela, l'adhésion de tous est nécessaire, mais nous n'y parviendrons pas si l'exigence écologique se traduit par de l'écologie punitive s'exerçant sur des usagers qui n'ont pas l'embarras du choix, mais juste le choix de l'embarras ! Aussi, nous pensons que les premiers effets de ces restrictions de circulation des deux-roues motorisés ne se feront pas au bénéfice de l'environnement mais qu'ils risquent en revanche, par leurs aspects punitif et antisocial, de retarder l'adhésion de tous à cette exigence écologique que l'on ne peut remettre à plus tard. Aussi, aidez-nous à vous aider !

Monsieur le ministre, nous vous demandons de reconsidérer la question des ZCR concernant les deux-roues motorisés dont l'usage en ville présente plus d'avantages que d'inconvénients, ne serait-ce qu'en termes de pollution. Nous aimerions voir ça avec vous le plus tôt possible et nous nous tiendrons volontiers à votre disposition pour en parler.

Nous vous prions, Monsieur le ministre, d'accepter l'expression de notre haute considération et de recevoir nos salutations solidaires et engagées.

Pour le bureau national de la FFM, C  
**France Wolf**

